

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-27/2024

Date de convocation : 3 mai 2024

Date d'affichage : 3 mai 2024

Objet : Mise à jour de l'opération d'achat d'équipements fitness pour le City Park –
Modification du Plan de financement et demande de subvention auprès de l'Etat au titre du
Plan 5000 équipements – génération 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par
le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel
de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Carole MOTTUEL - Anne-Lise
CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme
GUILLOUD - Ghislaine BARTHELON

Absents, excusés : Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Frédéric BERNE - Virginie
TARDY

Procurations : Sébastien CARMET à Ghislaine BARTHELON, Virginie TARDY à Annabelle
MORILLAS, Séverine CAPOGNA à Carole MOTTUEL

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu le dispositif de subvention mis en place en 2024 par l'Agence Nationale du Sport,
Considérant que l'aide de l'Etat peut aller jusqu'à 80 % du montant HT du projet sous réserve d'un
versement de minimum 10 000 € de subvention,

Vu la nouvelle proposition du fournisseur Freetness et l'ajout d'équipements supplémentaires pour la
création d'un véritable espace dédié à la remise en forme et au sport, libre d'accès et gratuit,

Considérant que le projet de mise en place d'équipements fitness au City park pour agrémenter ce
nouveau lieu dédié au loisir et au sport à St Michel, dont le coût prévisionnel s'élève au total à 12 870
€ HT (hors pose des machines), est susceptible de bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de l'axe 1
(équipements de proximité) du nouveau Plan 5000 équipements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE l'opération d'aménagement complémentaire au City park avec l'acquisition de plusieurs
équipements fitness pour un montant total de 12 870 € HT.

SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat au titre du Plan 5000 équipements – Génération 2024
concernant le projet de mise en place d'équipements fitness au City park.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		
Equipements fitness	12 870,00 €	Subv Etat (ANS)	10 296,00 €	80 %
		Autofinancement	2 574,00 €	20 %
Total	12 870,00 €	Total	12 870,00 €	100%

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'Etat.

Envoyé en préfecture le 14/05/2024
Reçu en préfecture le 14/05/2024
Publié le
ID : 026-212603195-20240507-D27_2027-DE

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 13 mai 2024

Le Maire




Pierre COLOMB